

<https://enseignants.se-unsa.org/CDIsation-des-AED-a-quand-le-decret-d-application>



Enseignants de l'Unsa

CDIsation des AED : à quand le décret d'application ?

- Je suis... - AED - AESH - CUI -

Date de mise en ligne : mardi 12 avril 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

CDIsation des AED : à quand le décret d'application ?

La loi qui autorise la CDIsation des AED au bout de 6 ans a été votée le 2 mars dernier. Le ministère avait promis une promulgation rapide des décrets d'application. Or, nous sommes toujours dans l'attente.

Les décrets d'application n'étant toujours pas disponibles, cela met en difficulté les AED qui totalisent 6 ans de contrat à ce jour et qui ne peuvent de fait prétendre à cette CDIsation.

Le SE-Unsa est intervenu auprès du ministère pour obtenir une promulgation rapide de ce décret. Une avancée a été annoncée pour le 4 mai.

Pour le SE-Unsa, il est impératif de pouvoir CDIsier rapidement ces AED dont le contrat arrive à échéance afin de pouvoir pérenniser rapidement dans leurs fonctions ceux qui le souhaitent. Cela permettrait aussi de stabiliser les vies scolaires et d'envisager une rentrée plus sereine.